

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 039-243900420-20240408-53\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 08 avril 2024

**Date de convocation**  
**22 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

## Convention de mise à disposition de personnel communal ou intercommunal

N°53/2024

### Nombre de membres

40

### Présents

33

### Représentés

3

### Excusés

6

### Votants

36

### Présents

**Mesdames** Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

**Messieurs** Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

**Excusés** Mmes Paillot (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

**Absents** M. Coutrot.

Vu la conclusion des conventions liées au schéma de mutualisation entre les communes membres et la Communauté de communes en date du 28 septembre 2015, et notamment leur axe relatif à la mutualisation du personnel,

Considérant la création d'un service commun, intégré à l'organigramme de la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017, par la délibération n°11/2017 du 30 janvier 2017,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer toute convention à intervenir dans l'année 2024 pour la mise à disposition de personnel dans le cadre du service commun,
- Autorise le Président à recouvrir toutes les charges liées auxdites conventions.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Valot**  
**Secrétaire de séance**

